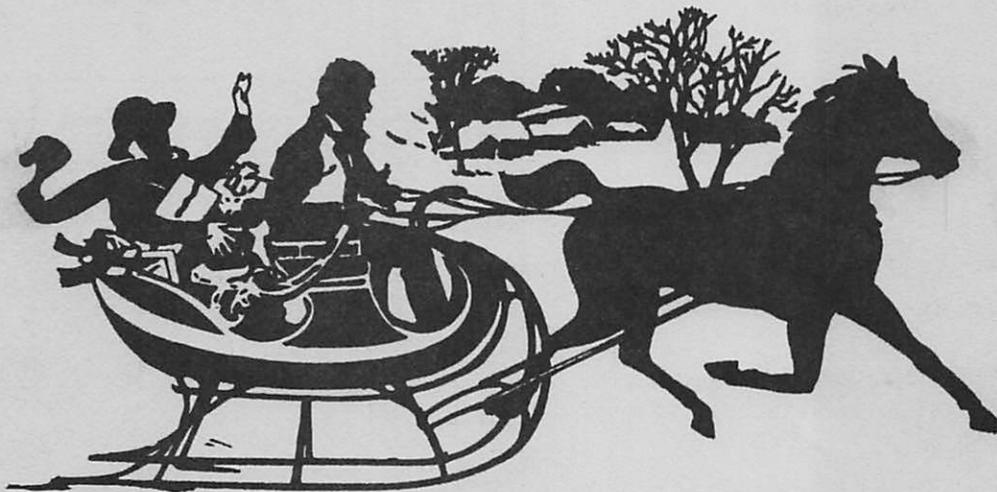


# L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

Journal communautaire de St-François Vol. 4 No.3

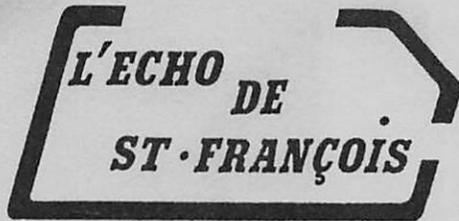
*Bonne et  
Heureuse année!*



## SOMMAIRE

Bibliothèque du Rocher .....	5	Les Jeux de l'Écho .....	14
Cercle de Fermières .....	8	Le calendrier des activités .....	15
La Recette de l'Écho .....	9	La chronique du Maire .....	18-19
Communiqué .....	10	L'Écho municipal .....	21-33
Les loisirs et sports .....	12-13	Les petites annonces de l'Écho .....	35

JANVIER 1997



C.P. 321  
 St-François de Montmagny - G0R 3A0  
 Tél.: (418) 259-2567

**Journal Communautaire réalisé bénévolement**

**MEMBRES DU C.A. DU JOURNAL**

Réjean Cloutier	Publicité	259-2567
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
Raynald Laflamme	Petites Annonces	259-2114
	Équipe de rédaction	259-2659
	Secrétariat	
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433
Jean-François Noël	Vice-prés.	259-7641
Conrad Lamonde	Directeur	259-7295
Andrée Viens	Directeur	259-7869
Valérie Savoie	Directeur	259-7536

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
<b>ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS</b>		
Petite Annonce	2.00	

Impression: **Imprimerie St-Raphaël Enr.**  
 Photo 1ère page numération, gracieuseté de Garant Inc.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

**AVIS AUX ORGANISMES**

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE**

QUE LA DATE DE REMISE  
 POUR VOS ARTICLES,  
 PUBLICITÉS ET ANNONCES EST

**LE 13 DE CHAQUE MOIS**

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 96, LE COÛT  
 D'UN ABONNEMENT EXTÉRIEUR  
 EST DE:**

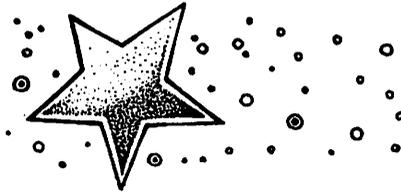
**\$3. coût mensuel  
 \$24. coût annuel**

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE  
 IMPORTANTS**

- AMBULANCE: .....911**
- C.L.S.C. A.SAVARD .....248-1518**
- FEU: .....911**
- MUNICIPALITÉ .....259-7228**
- SÛRETÉ DU QUÉBEC: .....911**
- CENTRE ANTI-POISON  
 DU QUÉBEC: .....1-800-463-5060**
- TEL-JEUNES: .....1-800-263-2266**

**AMECO**  
 Association des  
 médias écrits  
 communautaires  
 du Québec

Distribution  
 Assermentée  
**AVDA**  
 MEMBRE DU  
**RPM**  
 COMMUNAUTAIRE



*Le  
comité  
du journal l'Écho  
souhaite à tous ses membres  
ainsi qu'à la population de  
Saint-François, ses vœux  
les plus chaleureux pour une  
année remplie d'amour, de joie  
et de sérénité.*

*Que vos désirs les plus chers se réalisent...*



# Le troisième âge, occasion de renouveau

Louise L. Deschênes • L'Attisée

**L**es aînés, que nous sommes ou que nous serons, sont bientôt rejoints par la retraite à un moment décrété par la société ou à l'heure que l'on aura soi-même décidée. C'est le temps où, espère-t-on, on pourra organiser sa vie selon ses goûts, ses aptitudes, ses capacités, et où on pourra travailler à son rythme, s'adonner à des activités intéressantes que l'on avait laissées en attente quand il fallait être rentable afin de pourvoir aux besoins des siens.

En accédant au rang de retraité, on devient plus disponible; par contre, cela peut aussi signifier se sentir isolé, négligé, oublié, un peu comme les jeunes d'aujourd'hui : « Personne n'a le temps de m'écouter ». Les adolescents ont besoin de se sentir aimés, d'être encouragés, de voir leurs efforts et leurs progrès reconnus, sinon ils risquent d'être attirés par l'alcool ou les drogues. De leur côté, les aînés peuvent vivre ce manque par le

repli sur soi ou par la surmédication. Les uns et les autres ont avantage à se retrouver, à s'aider. Ensemble ils pourront rétablir un lien avec la réalité, vivre une transmission des valeurs, de l'histoire, créer un climat de détente en s'intéressant à ce que fait l'autre, être donneur d'espoir et repartir reconstruit, embelli en dedans. Constaté la spontanéité et la fraîcheur qui caractérisent les jeunes fait partie du bonheur de l'expérience d'être aîné.

Don de moments de disponibilité à de jeunes parents pour leur permettre de reprendre leur souffle; présence et soutien aide financière discrète aux petits-enfants; accompagnement pour leurs pairs plus isolés ou plus âgés aux activités de loisirs ou d'apprentissages; participation au ministère de la paroisse. Autant d'occasions où nos aînés se trouvent là, porteurs d'espoir pour toute la société.

L'âge amène son cortège de fatigue, d'in-

quiétudes, de maladies mais aussi ses bonheurs, ses joies à partager et, en joignant un organisme, ses possibilités de développement personnel avec compétitions sportives, conférences qui donnent le sentiment d'appartenir à un groupe.

Reconnaissons le mérite de ceux qui font preuve d'initiative et d'une belle largeur de vue en acceptant des responsabilités dans ces organismes qui permettent aux personnes à l'âge de la retraite d'être entendues dans la société. Qu'on pense politique ou commerce, ils sont doublement signes d'espérance.

L'Attisée rend hommage aux aînés à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de fondation du club de l'Âge d'Or.

**AUTOPRO.**

**GARANTIE NATIONALE**

tant que vous êtes  
propriétaire de votre  
véhicule

**CARROSSERIE**

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voitures de courtoisie
- Estimation gratuite

**VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,  
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !**

**GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS**

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny

Tél.: (418) 248-5622

Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

**PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE**



**BOUCHERIE**

*Richard  
Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest  
St-François de Montmagny G0R 3A0  
(418) 259-7783

**SPECIAUX EN MAGASIN**

**TOUTES LES SEMAINES**

## **BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER**

**Veillez prendre note** que la bibliothèque sera fermée mercredi le 1er janvier, dimanche le 5 et lundi le 6. Les activités régulières reprendront le mercredi 8 janvier en après-midi selon l'horaire habituel.

**Bien culturel en retard, perdu...** Nous vous prions de nous aviser au plus tôt lorsque vous constatez que vous n'avez pas rendu en temps un bien emprunté. Peut-être y a-t-il lieu de prendre un arrangement afin de régulariser la situation.

### **Révision de nos règlements**

- **Carte d'abonné(e)**: L'obligation d'utiliser sa carte d'abonné(e) pour toute transaction de prêt, de renouvellement, de retour, est à nouveau confirmée; ce qui a pour effet à la fois, de protéger et responsabiliser l'abonné(e) pour ces mêmes transactions.

- **Abonnement élargi**: Nous avons ajouté une nouvelle catégorie d'abonné(es). Les personnes résidentes des paroisses environnantes pourront désormais être membres de notre bibliothèque. Ces abonnés(es) spécifiques devront payer des frais d'abonnement soit individuel (10.00\$) ou encore familial (20.00\$). ce montant comprend le prix de la carte d'abonné(e).

- **Réservation**: Lorsque le personnel de la bibliothèque vous avise que le livre que vous avez réservé est disponible, il faut venir le prendre le plus tôt possible, car après une courte période d'attente, le volume est remis en circulation. (Et c'est dommage, surtout si vous l'espérez depuis un certain temps!). **Bientôt les nouveaux feuillets de règlements seront disponibles.**

### **DES PETITS NOUVEAUX...**

- **\*Quand je serai grande je serai sage** de Andrée Boucher
- **\*Le tour de ma vie en 80 ans** de Marguerite Lescot
- **\*Villages pittoresques du Québec** de Yves Laframboise (St-François y est cité)
- **Jean-Charles Bernier, 1905-1987, Un chercheur québécois...** de C.A. Chicoine.

### **Pour les jeunes:**

De la collection **Cyrus**: Tomes **9-10-11-12**

De la collection **Titan**: **Chanson pour Frédéric** de Tania Boulet.

(\* Un montant de \$1.00 sera demandé lors du prêt d'un de ces volumes.)

Pour les communications  
Renée Legault

### **Nos jeunes fêtent Noël...**

Samedi le 14 décembre dernier, avait lieu l'activité de Noël à «L'heure du conte» ainsi qu'à «Création d'une histoire». L'activité fût un succès grâce à la participation d'une cinquantaine de jeunes. Des surprises, des histoires, et même, le Père Noël était au rendez-vous.

Je tiens à remercier tous les jeunes qui ont participé régulièrement toute l'année aux ateliers et je souhaite qu'ils réalisent tous leurs rêves pendant l'année 1997. De plus, je félicite tous les membres du comité des activités culturelles pour leur travail soutenu au cours de la dernière année. Que la prochaine année soit aussi fructueuse.

Isabelle



**JOACHIM LAFERRIÈRE**  
**ÉLECTRICIEN INC.**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

**RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL**

DEPUIS 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE, SERVICE DE NACELLE  
ET TÉLÉPHONIE RÉSIDENIELLE

4, 3ième Avenue  
Saint-Raphaël  
G0R 4C0

Tél.: (418) 243-2074  
Fax: (418) 243-2157

## COMMENT ÇA VA?

par Jean-François Noël

La chronique «Comment ça va?» fait relâche pour ce mois-ci.

**Bonne et heureuse année à tous et toutes!**



64, Morigeau  
St-François, Qué.  
G0R 2G0

### MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois  
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ  
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741



St-François, (B.P. Morigeau)  
Montmagny, Québec  
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710  
Fax: (418) 259-7725

### Entretien Ménager **D. PAQUET**

Lavage de tapis  
- meubles  
- murs  
- stores

Décapage  
Cirage  
Etc...



ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec - G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-2559

### SALON KARO

4 Rue Boivin  
St-François  
Montmagny  
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117



### J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCES GÉNÉRALES  
ST-FRANCOIS Tél.: 259-7781

Simon Savoie C. d'A.Ass.  
Lucie Bolduc C. d'A.Ass.

Rés.: 259-2296  
Rés.: 259-2300

#### ASSURANCES-VIE, SALAIRE ET PLACEMENTS

Réal Fontaine A.V.C.  
Francis Fontaine A.V.C.

Rés.: 246-5580  
Rés.: 466-2176



TÉL.: 248-2554  
RÉS.: 259-2526

### MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE  
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM  
VENTE DE MÉTAL -

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3



### TOUT POUR UNE ALIMENTATION SAINE ET ÉQUILBRÉE

- Pains complets
- Farine intégrale
- Céréales
- Noix et graines
- Légumineuses
- Pâtes alimentaires
- Fruits séchés
- Tartinages variés
- Suppléments
- Tisanes

Vente sur commande seulement

Edmond Proulx, propriétaire • St-François • 259-7824

Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

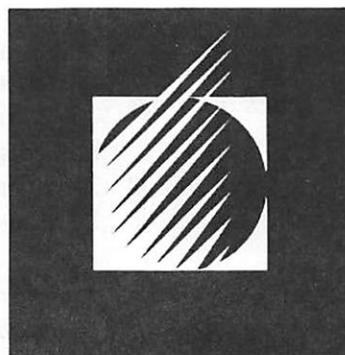
Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

**Morigeau**

LTÉE

25, rue de L'Étang  
Saint-François, (B.P. Morigeau)  
Cté Montmagny, QC G0R 2G0



**LOUIS-M. GARANT**  
CONSULTANTS INC.

Les spécialistes en Marketing  
Parrainage d'entreprises  
Aide à la direction lors d'acquisitions d'entreprises  
Experts-conseils auprès de la haute direction

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0  
Tel : 418 259 2616

# CERCLE DE FERMIERES

## ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 1997.

FÉVRIER: Créativités de la Ste-Catherine - (cartes, décorations, etc.) - Pâtisseries de la St-Valentin au choix

MARS: Mois de la nutrition - Invité - Sac à épingle à linge  
Tablier-poignées-sous-plats au choix - Biscuits au gruau

AVRIL: Exposition de pantoufles, des travaux Inter-Cercle et de l'expo Montmagny - Suggestions pour l'utilisation de vos restes de jambon de Pâques - Délices au chocolat.

MAI: Fête des Mères - Repas au restaurant - Dévoilement de la «Mère de l'année» - Échange de sachets de pot-pourri;

JUIN: Échange de plantes - Variétés de mini-pizza - Roulés à la rhubarbe - Exposition de vos travaux, de tissage, de broderie, de couture.

## MERCI! MERCI!

La direction du Cercle de Fermières tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans la préparation du Bazar-Bouffe.

Merci également à tous les commanditaires qui nous ont accordé leur appui financier. Sincères remerciements aux généreux donateurs pour les prix de la raffle.

Toute notre admiration à ceux et celles qui nous ont secondés par leurs achats.

Le succès de notre opération financière est le témoignage évident de la participation et du support de chacun de vous.

À vous tous, nous adressons nos meilleurs voeux pour que l'année 97 soit placée sous le signe de l'amour, de la santé et de la sérénité.

La direction

## Gagnants des prix de la raffle du Bazar:

1. Panier de provisions valeur \$50: M. Mario Paré, St-François.
2. Panier de provisions valeur \$50: M. Luc Labonté, St-François.
3. Panier de provisions valeur \$50: Mme Cécile Boissoneault, St-François.
4. Catalogne de lit double: Mme Rosalie Morin, St-François.
5. Laize de plancher: Mme Gertrude Allaire, St-François.
6. Ensemble de napperons: Mme Monique Garant, Montmagny.
7. Catalogne lit 3/4: M. Paul-Émile Lamonde, St-François.
8. Ensemble de plume et stylo: Mme Monique Laflamme, St-François.
9. Bon de \$15 en argent: M. Martin Allaire (Serge).
10. Planche à rosbif: Frédéric Boissoneault, St-François.
11. Repas pour 2 personnes: Mme Louise Lamonde, St-François.
12. Sac à cosmétiques: M. Carl Morissette, St-Michel.
13. Produits de coiffure: Mme Nathalie Allaire, St-François.
14. Arrangement floral: M. Léon Jalbert, St-François.
15. Sel de bain: Mme Constance Laliberté, St-François.
16. Produits de beauté: Mme Monique Blais, St-François.
17. Chapeau décoratif: Mme Bibiane Laliberté, St-François.
18. Ensemble de plats à gratiner: Mme Solange Boulet, St-Elzéar.
19. Arrangement de miel: Mme Georgette Gosselin, St-François.
20. Variété de confitures: Mme Thérèse Lamonde, St-François.
21. Gilet: M. Jean Marceau, St-François.
22. Bouteille de vin: M. Calixte Laliberté, St-François.

***N.B. Veuillez prendre note que nos activités reprendront en février 97.***



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY  
(QUÉBEC) GOR 3AO  
Tél.: (418) 259-7715  
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST  
BERTHIER-SUR-MER  
(QUÉBEC) GOR 1EO  
Tél.: (418) 259-7718  
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL  
LA DURANTAYE  
(QUÉBEC) GOR 1WO  
Tél.: (418) 884-2802  
Fax: (418) 884-2803

## LA RECETTE DE L'ÉCHO

### Pain doré préparé d'avance

3 oeufs

- 1 boîte de lait écrémé évaporé
  - 2 c. à soupe de sucre
  - 2 c. à soupe de jus d'orange concentré dégelé
  - 1/4 de c. à thé de cannelle moulue
  - 8 tranches de pain épaisses
- sirop d'érable

Dans un bol moyen, battre ensemble les oeufs, le lait évaporé, le sucre, le jus d'orange et la cannelle. Mettre les tranches de pain en une seule épaisseur dans un grand plat de verre peu profond. Verser le mélange d'oeufs sur le pain. Retourner les tranches de pain une fois. Couvrir et réfrigérer au moins 1 heure (ou toute la nuit) jusqu'à ce que le liquide ait été absorbé.

Recouvrir une tôle allant au four de papier d'aluminium et bien enduire d'huile à vaporiser. Mettre le pain détrempe en une seule épaisseur sur la tôle. Vaporiser légèrement d'huile chaque tranche. Faire cuire au four à 425°F pendant 10 minutes. Retourner chacune des tranches et cuire pendant 5 à 10 minutes de plus ou jusqu'à ce qu'elles soient dorées. Servir avec du sirop d'érable.



## Casse-Croûte CHEZ MIKE

570, Chemin St-François O.

**259-2447**

## Faites un choix éclairé!

Visitez chaque  
pièce de votre maison  
comme si vous y étiez  
réellement «Avant sa  
construction»



MONTMAGNY  
240, Des Ateliers  
248-0401

QUÉBEC  
2540, Boul. Hamel  
683-3343

RIMOUSKI  
231, Des Sorbiers  
724-7726

CHICOUTIMI  
Place du Royaume  
543-1212

## MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François  
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

## Mise au point

Suite à l'édition de l'Écho, décembre 1996 page 25, sous la rubrique «Proposition d'offre de service», cette ligne peut porter à confusion pour ceux et celles qui ne connaissent pas l'endroit. Ce n'est pas la petite rue chez Rosaire Simard (cette rue s'appelle chemin Morigeau), les payeurs de taxes sont: Ovide Tremblay, Huric Chamberland, Rémi Simard, Rosaire Simard

Respectueusement  
Nicole Allaire S.

## COMMUNIQUÉS

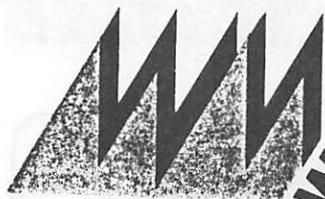
### ATTENTION-ATTENTION-ATTENTION

Il y aura **SOIRÉE DE DANSE** au Centre des Loisirs de St-François, **SAMEDI LE 25 JANVIER 1997.**

L'orchestre au programme sera celle de **Aline Talbot**. La soirée débutera à 21h00 et un copieux goûter sera servi à la fin de la soirée. Le prix d'entrée est de **7.00\$/personne.**

**ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE!**

Pierre Garant  
Tél: (418) 259-2655  
Fax: (418) 259-2158



**Weed Man**  
708 St-François O., C.P. 98  
Saint-François, Québec  
Canada G0R 3A0



*Joyeux Noël  
Bonne Année  
de toute l'équipe*



Merci! de votre fidélité et encouragement!

**TAPIS MONTMAGNY ENR.**  
391, Boul. Taché Est  
**248-7840**

Au  
145, Boul Taché  
**MONTMAGNY**

**2**  
**services**  
sous un  
même toit!



**Lebeau**  
**VITRES D'AUTOS**

148, boul. Taché Ouest, Montmagny

**Tél: (418) 248-8444**

**Centre de Pneus Ouellet**



Réparation et vente de pneus  
Auto, ferme et camionnette

145, boul. Taché Ouest  
**MONTMAGNY**

**Tél: (418) 248-2296**

## Club V.T.T. **Tadoussac Saint-François Inc.**

**Nos sentiers sont prêts...** la neige les rendra merveilleusement praticables et agréables à se promener. Saviez-vous que cette année, une entente avec des gens de Berthier-sur-Mer, je cite: Messieurs Gilles Boulet et Mario Aubé (membres de la direction) nous donne la chance d'allonger notre parcours. Eh bien oui, nous pouvons les rejoindre jusqu'au restaurant L'Arrêt Stop (au bord de la route 20). Alors, de plus en plus, de nouveaux membres vont s'intégrer à notre organisme et le roulement de celui-ci ira par le fait même à son meilleur. Nous sommes heureux de pouvoir accueillir des gens qui nous aident à prendre une relève du Club. Aussi, nous avons la confirmation que le Club de St-Nérée fera son bout de chemin pour ouvrir jusqu'à St-Lazare. Donc, des sentiers cette année, **ON EN A...** Souhaitons-nous un hiver avec un climat favorable. Je vous dévoile les prochaines activités:

En janvier (date à déterminer):	Un tournoi de billard
Le samedi, 25 janvier 1997:	Parade aux flambeaux

Aussi, il ne faut pas oublier nos commanditaires, je tiens à les remercier tout particulièrement, car sans eux, un organisme comme le nôtre ne pourrait fonctionner. Je les nomme tous:

### Saint-Raphaël

Caisse populaire Desjardins de Saint-Raphaël  
Matériaux Bissonnette et Frères Inc.  
Jean-Paul Bernatchez (entrepreneur peintre)  
Centre du Tapis A.L. Inc.  
Garage Daniel Arbour  
Garage Réjean Roy  
Gouttières Bellechasse Inc.  
Garage Julien Marceau  
Albert Fradette et Fils Inc.  
Casse-croûte Pizza du Carrefour  
Roland Garant (débosselage-peinture)  
Cantine Rive-Sud Enr. Club de fer «  
Gouttières Quatre-Saisons  
Ébénisterie St-Charles Enr.  
Joachim Laferrière, électricien Inc.  
Rémi Labrecque, maintenance générale  
Maçonnerie F.L.R. Enr.  
Jacques Blais (Promutuel Bellechasse)  
Station service L.Goulet Enr.  
Le P'tit Gastronom  
T.Y. Moteurs  
Épicerie-Boucherie Richard Thibault  
Motel Le Magistral  
Lettra Max (Maxime Thibault)

### Saint-François

Marché Morigeau Enr.  
Caisse populaire Desjardins de Saint-François  
COOP St-François  
Meubles Morigeau Ltée  
Boucherie Richard Morin  
Club de pétanque St-François  
J.P. Bolduc Inc. (Assurances)  
Philiass Blais et Fils Enr.  
Les Équipements de ferme J.P. Bonneau  
Les Constructions G.P. Martineau  
Weed Man  
Les Amis de St-François  
Casse-croûte chez MiKE  
Autobus L.S.B.C. Inc.  
Casse-croûte Quatre-Saisons  
Garant Inc.  
Emballage L & M

**Au nom des membres de la direction, je souhaite à tous de joyeux moments à l'occasion du TEMPS des FÊTES.**  
**Lynda Boutin**  
**Membre de la direction**

## Déjeuner cognac

Quel succès que le déjeuner-cognac du 24 novembre 96!. Plus de 300 personnes y assistaient!.

J'aimerais remercier tous les gens de St-François et de l'extérieur pour votre encouragement qui est bien apprécié. Le personnel de la cuisine, du vestiaire, nos vendeurs de cartes, nos commanditaires et tous les gens qui ont participé de près ou de loin à faire un succès de ce 4ème déjeuner.

Je me permet de vous donner rendez-vous au cinquième déjeuner-cognac en 1997.

Merci beaucoup.

Jocelyne N. et Mario M.

## Patinoire

Les Loisirs St-François ont reçu de la compagnie Garant l'année dernière de beaux grattoirs tout neufs. Les responsables du sous-sol et de la patinoire lancent un appel à la population. Un coup de main de la part des patineurs, des spectateurs et autres pour aider au déneigement de la patinoire sera vivement apprécié durant l'hiver 1996-1997. Plus nombreux serons nous à déneiger, plus vite les activités sportives pourront débiter. Sans compter que le pelletage est un excellent exercice de réchauffement. Donc, je vous remercie à l'avance de votre collaboration.

Mario Marcoux

## Tournoi de hockey amical

Comme la tradition se poursuit en janvier 97, il y aura un tournoi de hockey à la patinoire des Loisirs.

La date est à déterminer, tout dépendant de dame nature.

**Prépare-toi bien!**

*\*Tu peux faire aiguiser tes patins au sous-sol des Loisirs pour \$2.00, aux heures d'ouverture.*

Jocelyne et Mario

## Tournoi amical

Depuis deux ans, sur la patinoire de St-François se tient un tournoi amical de hockey. Ce dernier s'adresse aux gars les plus en forme de St-François...Euh...! Euh...! Cette année il va se dérouler au cours du mois de janvier mais la fin de semaine n'est pas encore déterminée. Nous sommes à la merci de dame nature. Par contre, rien ne vous empêche de vous inscrire dès maintenant ou encore de demander de l'information.

Mario Marcoux

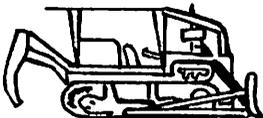
259-2454 259-7929

**SERVICE DE BULLDOZER  
& PELLE HYDRAULIQUE**

**Aimé Proulx**

**660, Rang du Milieu  
St-Pierre, Montmagny, GOR 4B0**

**248-3310**



# HOCKEY COSUM

## Tournoi de hockey cosum

Le 13 et 14 décembre dernier se tenait dans la salle des fêtes un tournoi de hockey cosum au niveau secondaire. Trente jeunes de St-François répartis dans 5 équipes se sont livrés une lutte hippique de tous les instants. Une bourse de 250\$ était à l'enjeu. 125\$ venait des profits du déjeuner-cognac et le reste de généreux commanditaires que nous remercions. Voici les noms de l'équipe gagnante et les noms de l'équipe finaliste.

### **Gagnants**

Emmanuel Lacroix  
Benoit Morin  
Guillaume Jean  
Mathieu Raby  
Dominic Simard  
Sébastien Simard  
Pierre-Luc Tremblay

### **Finalistes**

Dany Corriveau  
Maxim Morin  
Jean-Philippe Morin  
Michel Lavoie  
Karine Théberge  
Éric Tanguay

Bravo à tous les participants et préparez-vous pour le prochain, sur la glace cette fois-ci.

Un merci tout spécial à ceux qui ont arbitré durant le tournoi soit: Normand Lacroix, Laban Tremblay et Pierre Bouffard. Un merci également à Mario Marcoux pour s'être occupé de l'organisation du tournoi.

## Hockey cosum

La saison du hockey cosum s'est terminée le 29 novembre dernier pour le niveau primaire.

Une fois la saison terminée, il y a eu remise de prix de participation à 24 jeunes. Voici le nom des joueurs de l'équipe gagnante et de l'équipe finaliste.

### **Gagnants**

Kevin Guimont  
Louis Garant  
Jean-François Tremblay  
Guillaume Allaire  
Ghislain Bernier  
Michaël Dubé  
Kenny Blachet

### **Finalistes**

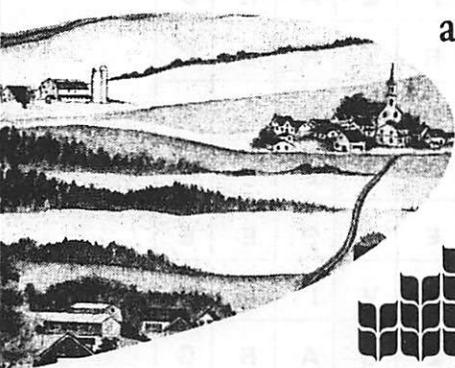
Davis Boucher  
Pascal Blais  
Étienne Morin  
Gabriel Gourgues  
Jean Boissonneault  
Jonathan Dubé

### **Instructeurs:**

Étienne Guimont                      Marcel Gourgues

Merci aux entraîneurs pour leur bon travail et le temps consacré aux jeunes: Sylvie et Yvon Rémillard, Étienne Guimont, Marcel Gourgues et Herman Pelletier sans oublier les parents qui se sont déplacés pour encourager les joueurs.

Félicitations à tous et particulièrement à celui qui d'office, a arbitré toutes les parties de hockey cosum, monsieur Mario Marcoux.



**Promutuel Montmagny, un assureur  
au service des gens d'ici**

*Une équipe dynamique  
et professionnelle à l'image et  
à l'écoute des gens d'ici.*

*Des services personnalisés  
entièrement offerts en région,  
du tout premier contact jusqu'au  
règlement d'un sinistre.*

**PROMUTUEL  
Montmagny**

**ASSURANCE**  
*habitation • automobile • commerciale • agricole • vie*

P.S. Les prix qui ont été remis aux jeunes du niveau primaire provenaient d'une commande de Meubles Idéal de St-Charles. Cette compagnie a fait un don de 100\$ et c'est la deuxième année de suite qu'elle contribue de cette façon. C'est grâce à M. Mario Marcoux si ce don est rendu possible, car il travaille là.

**MERCI MARIO  
POUR TON GRAND DÉVOUEMENT!**

Solution du mot détente: ÉCLATS

# LES JEUX DE L'ÉCHO

Solution à la page 13

## MOT DÉTENTE

## MOT DE 6 LETTRES LE RIRE

A  
agité  
aimer  
aux larmes  
B  
badin  
blague  
bouffon  
bruyant  
C  
charme  
cher  
chose  
comique  
corps  
crevant

crever  
crise  
D  
délassant  
dément  
dérive  
divertir  
drôle  
E  
éclater  
égale  
euphorie  
excitant  
extérioriser  
F  
farces

faux  
ferme  
fiers  
figée  
flou  
folle  
fort  
franc  
frais  
frais  
G  
galeté  
gorge  
goûter  
H  
hilare

I  
intime  
isolé  
ivresse  
J  
jolie  
L  
lèvres  
lesse  
N  
nocer  
P  
plaisanterie  
piole  
pouffer  
R

raison  
ricaner  
rigolade  
rigole  
risible  
rituel  
ronflant  
rouge  
S  
saccadé  
satisfaction  
semer  
sentir  
serain  
s'esclaffer  
se tordre

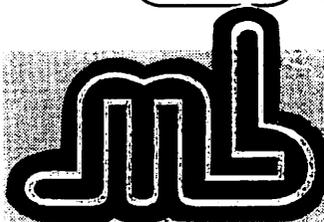
signe  
soleil  
sonne  
sourd  
sourit  
sucré  
T  
taire  
tendre  
tiède  
V  
ventre  
visage

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	T	I	E	D	E	N	P	C	E	F	E	R	M	E	E	C	S	S
2	N	E	E	N	I	S	O	L	E	D	E	T	E	N	D	R	E	E
3	A	E	G	U	O	R	E	S	A	S	T	R	S	H	A	S	C	R
4	S	I	I	R	P	L	C	L	I	I	I	O	F	U	C	O	R	D
5	S	E	F	S	O	H	O	R	R	A	S	F	R	L	C	U	A	R
6	A	D	L	G	A	G	O	U	T	E	R	A	A	E	A	R	F	O
7	L	I	I	R	I	I	O	R	F	A	E	F	N	U	S	D	E	T
8	E	R	M	R	R	S	A	T	I	S	F	A	C	T	I	O	N	E
9	D	E	M	E	N	T	A	S	E	E	F	L	D	I	E	A	H	S
10	I	D	T	O	R	E	R	M	R	B	U	S	O	R	Y	R	O	C
11	V	X	C	T	M	E	R	E	S	P	O	C	E	U	O	N	I	S
12	E	E	G	I	N	A	X	S	I	L	P	U	R	N	N	L	E	E
13	R	E	T	A	L	C	E	V	E	O	Q	B	F	É	T	R	E	E
14	T	N	C	X	I	R	R	I	S	I	B	L	E	F	V	I	G	A
15	I	I	U	T	E	E	L	I	M	E	A	A	S	E	O	A	R	G
16	R	A	A	I	S	V	T	O	S	N	D	G	L	J	S	N	N	I
17	F	N	N	S	S	E	C	E	T	E	I	U	E	I	L	O	F	T
18	T	S	E	M	E	R	A	L	I	H	N	E	V	E	N	T	R	E

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS : JANVIER

Chez **BARNABÉ** c'est le **MOIS DE LA DÉCORATION**

<i>dimanche</i>	<i>lundi</i>	<i>mardi</i>	<i>mercredi</i> 1	<i>jeudi</i> 2	<i>vendredi</i> 3	<i>samedi</i> 4
			JOUR DE L'AN  BIBLIOTHÈQUE FERMÉE			
5  BIBLIOTHÈQUE FERMÉE	6  SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL  BIBLIOTHÈQUE FERMÉE	7	8  RÉUNION CERCLE DE FERMIÈRES  BIBLIOTHÈQUE OUVERTE	9	10	11
12	13  DATE DE TOMBÉE DE L'ÉCHO	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



MEUBLES

**BARNABÉ**  
ST-VALLIER

SAINT-VALLIER

341, Boul. Saint-Vallier  
Bellechasse

418-884-2831

1-800-556-3559

SUZANNE VÉZINA / MICHEL VERRET, PROPRIÉTAIRES

# Avis de recherche de candidatures Gala Défi 1997

La Fondation Québécoise de la déficience intellectuelle en collaboration avec l'Association du Québec pour l'intégration sociale est actuellement à la recherche de candidates et candidats pour un concours d'excellence dans le domaine de la déficience intellectuelle.

Ce concours provincial sera clôturé par une soirée Gala Défi qui se tiendra le 21 mars 1997 à l'Hôtel Bonaventure Hilton de Montréal sous la présidence d'honneur de Monsieur Denis Etchevery (vice-président au marketing et à la vente chez Urgel Bourgie Ltée). Des prix de Reconnaissance Défi seront alors décernés dans chacune des quatre catégories suivantes :

- 1° La catégorie "Personne vivant avec une déficience intellectuelle" pour reconnaître la réussite de personnes qui, malgré leur handicap, se sont démarquées de façon exceptionnelle dans l'un des domaines suivants : scolaire, travail, sportif et socioculturel;
- 2° la catégorie "Famille" pour valoriser le rôle de la famille dans le développement et l'épanouissement de la personne vivant avec une déficience intellectuelle;

- 3° la catégorie "Personnalité" pour rendre hommage à des gens qui se sont dévoués de façon bénévole depuis plusieurs années à la cause de la déficience intellectuelle;
- 4° la catégorie "Milieu professionnel" pour souligner l'apport de milieux professionnels qui ont contribué à promouvoir le mouvement d'intégration sociale dans les domaines suivants : scolaire, travail, sportif et socio-culturel.

**La période de mise en candidature se terminera le 22 novembre 1996.** De l'information supplémentaire concernant le Gala Défi 1997 et des formulaires de mise en candidature sont disponibles au centre de réadaptation l'Estran (418) 833-3218 de même qu'au Mouvement Personne d'Abord (418) 524-2404.

Source : André Boulanger  
Centre de réadaptation l'Estran  
100, Mgr Ignace-Bourget, Lévis,  
Québec G6V 2Y9 (418) 833-3218

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

CHOIX VARIÉ DE MATÉRIEL NATUREL  
TAMISÉ, CONCASSÉ EN: • TERRE NOIRE •  
SABLE ET GRAVIER • PIERRE

- VENTE & INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
- REPRÉSENTANT - installateur autorisé  
SYSTÈME **ÉCOFLO**

**ESTIMATION GRATUITE**  
14 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE  
**INFORMEZ-VOUS**



**TERRASSEMENTS**  
*Joncas*  
& Frères inc.

241, route Normandie  
Montmagny  
Tél.: bur.(418) 248-2585  
Fax: : (418)248-8387

Rés. : Martin 248-7186  
Rés. : Rémi 248-6889  
Rés. : Daniel 248-7818

## PROPOS SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les citoyennes et les citoyens de Saint-François ont été appelés à se prononcer de façon démocratique sur le choix de leurs représentants pour gérer leur bien-être social et financier au sein du Conseil Municipal, tout en voulant orienter un avenir harmonieux entre les différents secteurs industriel, agricole, commercial et résidentiel. Les six candidats avaient certainement tous, en tant qu'individu, le potentiel et l'intention d'être à la hauteur de la fonction à laquelle ils aspiraient, à preuve le nombre de votes que chacun a obtenu. Mais, le résultat d'un suffrage comporte toujours des gagnants et des perdants.

Je me dois d'abord de féliciter les candidats pour leur comportement avant et le jour même du scrutin, ainsi que pour leurs réactions suite au choix des électeurs qui se sont prévalus de leur droit de vote. À ce titre, on se doit de supporter les élus.

Analyser le résultat de cette élection n'est pas chose facile et chacun peut émettre des opinions différentes et toutes aussi valables les unes que les autres. Pour ma part, je renonce totalement à l'impression que le résultat de ce vote exprime la volonté de la population que les agriculteurs n'aient plus leur place parmi les élus municipaux à Saint-François. Ce qui a joué, c'est probablement un ensemble de raisons, mêlées à un contexte particulier, vécu non pas seulement à Saint-François, mais dans presque toutes les Municipalités du Québec, relié à une production agricole. Personnellement, je crois que le résultat aurait pu être différent pour deux raisons principales.

D'abord, il y a quelques années, le Conseil Municipal a défini un numéro de siège à chacun des conseillers dans tous les secteurs de la Municipalité, sans toutefois délimiter des districts précis:

Siège numéro 1 : le rang nord-est de la paroisse;

Siège numéro 2 : le centre du rang nord, village;

Siège numéro 3 : le rang nord-ouest de la paroisse;

Siège numéro 4 : le rang sud-ouest de la paroisse;

Siège numéro 5 : le rang sud-est et Morigeau;

Siège numéro 6 : le rang Les Prairies et le rang Sainte-Catherine.

Il y a toujours un sentiment d'appartenance à son secteur et, à ma connaissance, c'est la première fois qu'autant de candidats ne se présentent pas dans le secteur où ils habitent. Je crois que ce fait n'était pas favorable aux agriculteurs.

L'autre point, plus délicat, concerne la production porcine, qui est dans une impasse controversée à la grandeur du Québec. Ceci contribue, à Saint-François comme ailleurs, à soulever certaines contestations dont toutes les productions agricoles sont aussi victimes. Cela est regrettable et je le déplore. L'industrie du porc est dans cette situation malheureuse parce que, dans certains cas, on n'a pas été assez attentif à l'environnement, au respect et à l'écoute des autres contribuables. En 1996, dans le contexte actuel, s'il n'y avait pas eu de producteur de porcs en lice comme candidat, je crois que des agriculteurs auraient été élus et auraient très bien représenté la population au sein du Conseil Municipal.

Je demeure toujours convaincu que les électeurs de Saint-François n'ont pas voté pour rejeter l'agriculture et les agriculteurs, car nous avons tous besoin d'un équilibre entre tous les citoyens de la Municipalité, incluant les agriculteurs, et ceux-ci ont besoin de l'ensemble de la population. Qui, un jour, n'a pas, personnellement ou par un de ses proches, vécu l'expérience enrichissante de travailler dans la nature, sur une ferme ?

En toute amitié,

Gonzague Lamonde

Chers amis,

Voilà déjà un an, nous tous ensemble analysons l'année 1995 et les projections 1996. Encore une fois, ce sont tout simplement des chiffres qui changent de place, nous allons commenter 1996 et prévoir 1997.

Pour l'année 1996, la Municipalité a vécu un budget égal à celui de 1995, malgré une coupure de compensation que le gouvernement du Québec nous a annoncée, après que l'ensemble du monde municipal ait établi leur budget. Afin de respecter ce que nous avons dit, nous nous sommes appropriés une autre partie du surplus afin d'équilibrer notre budget sans hausses de taxes.

1997 connaîtra un budget semblable à celui de 1996, je dirais même peut-être encore plus restrictif. Étant donné que l'augmentation totale du budget de la Municipalité sera de 3 636\$, la grande différence pour le contribuable en 1997 sera la partie d'impôt gouvernemental transférée à la Municipalité qui était de 178 000\$ par la réforme Ryan, qui passera à 266 900\$ en y ajoutant celle de la réforme de monsieur Bouchard soit voirie, police et TVQ. Vous pourrez le visualiser d'une manière séparée sur votre futur compte de taxes en étant identifié la réforme 1992 (réforme-Ryan) et la réforme 1997 (réforme Bouchard). Si vous avez une propriété de 100 000\$, la partie d'impôt du gouvernement du Québec que vous allez payer est de 465\$. Même si le Maire de St-François n'est pas d'accord, même si l'ensemble de tous les préfets de la Province de Québec ont rencontré le ministre des Affaires municipales pour dénoncer cette situation, il faut se rappeler que les municipalités sont une création du gouvernement du Québec et si le gouvernement du Québec décide de se servir de nous pour collecter les impôts, nous pouvons dire que nous ne sommes pas d'accord mais nous devons nous soumettre. Ce n'est pas à nous de faire plus que des commentaires raisonnables mais à tous nos contribuables qui sont les mêmes électeurs au fédéral, au provincial et au municipal.

Ceci étant dit, la Municipalité de St-François, par le biais de son Conseil, a pris toutes les mesures nécessaires pour vous présenter encore une fois cette année un budget qui ne comprend pas de hausse de dépenses importantes. Afin de rattraper progressivement la baisse d'il y a 3 ans, la Municipalité se doit d'ajuster la taxe

foncière générale de 0,76\$ à 0,78\$ pour maintenir son budget, malgré la perte des subventions provinciales. Par ailleurs, il est évident que pour se soumettre à cet exercice nous avons dû faire des sacrifices dans des programmes de promotion, de développement et d'amélioration. En 1997, nous devons gérer la Municipalité d'une manière différente et trouver de nouvelles méthodes de gestion si nous voulons rencontrer nos objectifs. Par ailleurs, il ne faut pas se faire d'illusions, les municipalités qui n'ont pas le droit de faire des déficits ne pourront pas continuer indéfiniment à vivre avec un budget totalement gelé à la baisse comme c'est le cas depuis 1995. Avons-nous fait une erreur en 1995 lorsqu'au dépôt du nouveau rôle nous avons baissé la taxe foncière de 0,06\$ afin de permettre à notre population de mieux vivre une transition. Inutile de vous dire que nous vivons aujourd'hui avec un geste de générosité, qui parfois nous fait poser des interrogations.

Dans les mois futurs la population de St-François avec son Conseil municipal devra décider du choix de la voie qu'elle devra prendre. Premièrement, subir avec fatalité des compressions budgétaires de nos gouvernements supérieurs, se plaindre, vivre la morosité et ne pas réagir. À court terme ceci peut représenter des économies qui se traduiraient par un gel de budget mais à long terme peut-être que St-François deviendrait de moins en moins compétitif au point de vue social et économique. D'un autre côté au lieu de se plaindre et de subir les inconvénients sans réagir doit-on retrousser nos manches et participer au développement continu de notre région.

Pour ce faire, nous devons analyser quelles sont les mesures que nous devrions prendre pour que la richesse foncière de notre Municipalité continue à se développer au rythme de ses compétiteurs. Nous devons analyser sur trois fronts les actions à prendre. Devrons-nous investir des argents dans le développement de motels à vocation industrielle pour attirer chez nous des jeunes entrepreneurs qui, par le biais de leurs activités, créeraient de l'emploi. Devrons-nous établir des mesures d'encouragement à la construction domiciliaire qui, avec les années, fournissent un apport intéressant aux revenus de votre Municipalité. De plus, devrons-nous

## CHRONIQUE (suite)

tous ensemble prendre les mesures nécessaires pour qu'on améliore notre qualité de vie afin de rendre notre Municipalité plus agréable à tous points de vue, toujours dans le but de , non seulement donner une meilleure valeur marchande aux résidences, mais aussi de donner une meilleure valeur marchande à tous les immeubles agricoles et industriels.

À mon avis c'est l'ensemble de toutes ces mesures et non seulement une seule qui peut créer la richesse foncière qui permet, sans augmentation de taxes, d'accroître continuellement les revenus afin d'améliorer le fonctionnement de votre Municipalité. La grosseur idéale pour une municipalité se situe entre 2000 à 3000 contribuables afin d'obtenir les meilleurs services aux meilleurs coûts.

Rappelons seulement que dans le but de rentrer dans son budget fermé de 1996, la Municipalité a dû remettre près de 100 000\$ de travaux de voirie qui faisait partie de son plan quinquennal. Donc, en faisant en 1997 les travaux de 1996 ceci retarde les travaux de 1997, 1998 et 1999 d'un an. Donc, il nous faudra réagir en 1997 et prendre les décisions qui s'imposent, soit s'accaparer notre champ de taxation afin de se consacrer nous-même à notre développement local, car on se rend compte qu'en 1992 et en 1996 notre gouvernement Provincial ne s'est pas gêné pour venir chercher un champ de taxation dans le milieu rural par le biais des taxes municipales. Il vient chercher un pouvoir de taxation parce qu'il calcule que nous ne l'employons pas assez. Vos Conseils municipaux, chers amis, je l'avais déjà souligné antérieurement, doivent opérer dans un étau. D'un côté les contribuables qui trouvent, avec raison, que les taxes locales sont trop élevées et de l'autre côté le gouvernement du Québec qui en comparant les taxes municipales du Québec à celles de l'Ontario, dit que le monde municipal n'emploie pas son champ d'impôt et par le fait même, en profite pour envoyer de nouvelles dépenses et des taxes (des impôts déguisés) sous forme de compensation policière ou autres.

Mes chers amis, je ne voudrais pas que cette chronique sème la morosité et la résignation dans vos esprits, loin de là. Le but est d'être réaliste et d'ajuster nos voiles afin d'être prêt lorsque le vent de la relance recommencera à souffler et d'ici ce temps-là, nous devons ramer pour

être prêt à partir. C'est souvent dans l'adversité que l'on découvre toutes les ressources que nous ne mettons pas en pratique. C'est sur cette note d'espérance et d'optimisme, que je vous souhaite d'entamer la nouvelle année et de terminer 1996 dans la joie avec vos amis et votre famille.

Je ne peux terminer cette chronique sans souligner l'apport important de tous les bénévoles qui contribuent dans l'ombre et dans le silence à la bonne marche de tous les organismes de la Municipalité. De plus, je remercie les employés de la Municipalité de leur appui et qui donnent 100% de rendement au service de tous les contribuables. Je demande à certains d'entre vous, qui parfois sont frustrés par des politiques que nos employés ont à appliquer, de les traiter avec respect, de la même manière que vous aimeriez être traités.

*Je vous souhaite Bonne Année, du Bonheur et de la Santé ainsi qu'à vos enfants.*

Jacques Dumas, maire.

RESTAURANT  
**L'ARRÊT**  
STOP

Autoroute 20, Sortie 364  
Berthier-sur-Mer / St-François  
Tél.: (418) 259-7704

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER



**HEURES D'OUVERTURE:**

Dimanche au jeudi:  
6.00 a.m. à 11.00 p.m.  
Vendredi et samedi:  
6.00 a.m. à 2.00 a.m.

## MESSAGE MUNICIPAL

**DANS UNE ÉDITION ANTÉRIEURE DU JOURNAL, LE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT AVAIT IDENTIFIÉ DES ARBRES ATTEINTS DE MALADIE (MALADIE HOLLANDAISE DE L'ORME) À DIFFÉRENTS ENDROITS DE LA MUNICIPALITÉ...** Il avait été signifié aux propriétaires qu'il serait sain de couper ces arbres. La municipalité avait pris l'initiative d'offrir le service de couper les arbres malades à ceux qui n'étaient pas outillés pour le faire. Cette offre tient toujours sauf qu'il est important d'y apporter des nuances.

Lorsque le propriétaire demandera les services de la municipalité pour couper un ou des arbres malades sur sa propriété, des coûts seront chargés si l'arbre en question est situé près d'obstacles (fils ou autres) et qu'une nacelle est nécessaire pour faire le travail en toute sécurité. De plus, lorsque la sécurité des employés municipaux ne pourra être assurée, ledit travail de coupe d'arbres devra être confié à des professionnels. Évidemment, les frais encourus seront assumés entièrement par le propriétaire.

Yves Laflamme, sec.-trés.

# Weed Man®

**NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE**

Tél.: (418) 259-7700  
1-800-463-4877

256 Chemin St-François O., St-François, Qc G0R 3A0



**LES CONSTRUCTIONS**  
**JEAN BOUCHER INC.**

Entrepreneur Général  
Rénovation-Construction

194 Rue Principale Ouest  
Berthier-sur-mer, Qc.  
G0R 1E0  
Tél.: (418) 259-2628

# ROY

**PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.**  
52, boul. Morigeau  
St-François de Montmagny, QC G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711  
Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

## PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT  
DÉNEIGEMENT  
TRANSPORT & ÉPANDAGE



Terre-noire - Terre à jardin -  
Terre à pelouse - Sable - Gravier  
Remplissage - Tuff - Concassé



- Vente & installation de fosse septique & champs d'épuration
- Installateur autorisé système Ecoflo (traitement des eaux usées)

Jacques Blais  
Tél.: (418) 259-7841

218, Rivière-Sud, St-François  
Montmagny (Qué.) G0R 3A0



# L'ÉCHO MUNICIPAL

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD  
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 02 décembre 1996, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire suppléant, messieurs Yves Laflamme, Alphonse Marceau, Denis Blais, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire suppléant.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière du maire suppléant.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,  
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 04 novembre 1996 ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,  
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 04 novembre 1996, soit accepté tel que déposé.

Une photocopie des procès-verbaux de la séance ajournée du lundi 11 novembre ainsi que de la séance ajournée du lundi 18 novembre 1996 ayant été remise à chacun, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Yves Laflamme,  
ET RESOLU QUE les procès-verbaux de la séance régulière ajournée du lundi 11 novembre et de la séance ajournée du lundi 18 novembre 1996 soient acceptés tels que déposés.

## Résolution No 196-1996

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

## COMPTES A PAYER

Soc. Canadienne des Postes, envoi expresspost	5.06
Remb. activités loisirs	100.00
Julienne Corriveau, achat réservoir eau froide	75.00
Ecole La Francoière, contribution brigade scolaire	350.00
CDEMM, souper de l'amitié	110.00
Hydro-Québec, éclairage public d'octobre	514.73
Soc. Canadienne des Postes, envoi 550 circulaires	29.65
Hydro-Québec, électricité Garage	295.78
" Poste incendie	83.05
" Enseigne	47.87
	426.70

Québec-Téléphone,		
Service et interurbains Bureau	404.72	
" " " Garage	105.98	510.70
Hydro-Québec, électricité M. Paroisse	785.05	
" " Bi-énergie	204.04	
" " log. 536	130.61	1,119.70
Ministre Revenu Québec, remise de novembre		2,477.13
Ministre Revenu National, remise de novembre		2,061.71
C.A.R.R.A., remise de novembre		265.74
Roger Blais, chloration novembre		125.00
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges novembre		867.46
Richard Leblanc, enlèvement vidanges novembre		2,105.22
Québectel Mobilité, service cellulaire pompiers		23.42
Bureautique Côte Sud, papier photocopieur, papier informatique, installation logiciels		219.39
Laboratoire de l'Environnement, analyses échantillons d'eau		36.92
Consultative Groupe Conseil, conversion réseau 23e facture		769.20
Unibéton, 48.20 tm sable et sel à 7.25		470.94
Philiias Blais & Fils, 9 hrs camion		492.29
Denis Roger ltée, lame charrue, lame niveleuse		2,234.67
Gaston Garant, remb. achat matériel (sapin)		17.50
Aimé Proulx, 1½ hre travail pelle hydraulique		89.74
Entreprise Gonet B.G. inc., lignage de rue		488.10
René Samson inc., diverses pièces		33.48
Deschênes, diverses pièces équipement		46.54
Naviclub, réparation radio		45.02
Donat Lapointe, remb. achat filtre tondeuse		12.01
Martin Simard, 75 piquets de fer à 2.00		170.93
Station Service 364, essence camion Inter		100.00
Mackpek, filtres pour divers équipements		323.02
Général Hydraulique TT (80), hose camion Mack		43.73
Les Automobiles Chabot, bloc heater camion Sicard 72.15, pièce pelle rétrocaveuse 5.90, hose radiateur souffleur 119.41, inspection Inter 80.00, protecteur vinyle pick-up 12.07		328.25
U.A.P., filtre à air, lave vitre, pièce camion Sicard		44.75
Ressorts d'auto camion Rock, réparer frein camion Inter		362.95
Garage Patrice Samson, réparation camion de service incendie		29.92
Soc. Coopérative Agricole Montmagny, mèche de fer		36.41
Réal Huot, catalogue pièces bornes d'incendie		44.21
L'Echo St-François, contribution publicitaire		691.25
Pierre Martin pharmacien, essuie-tout et papier hygiénique Maison Paroisse		78.91
Purolator, envoi colis		21.65
Breton Métal, matériel équipement 135.28, poteau lampadaire 755.76		891.04
Novicom 2000 inc., installation téléphone cellulaire pompier dans l'unité d'urgence 56.98, réparation pager 227.92		284.90
Equipement de Ferme Bonneau,		
Travail déboucher égout Claude Fiset	34.19	
Disjoncteur Garage	18.12	
Chaîne camion incendie, roue chariot	194.22	
2 poteaux cèdre pour clôture	20.51	
Chaîne camion Mack	370.24	
Chaîne niveleuse	370.24	1,007.52
Soc. Ass. Automobile du Québec, immatriculation souffleur		292.00
Savin Canada, poudre photocopieur		280.33
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		
Garage	710.89	
Latte à neige	1,008.54	
Peinture bande patinoire	268.94	
Lumière sapin de Noël	60.98	
Balai (M. Paroisse)	14.35	
Garage	215.99	2,279.69
Roger Blais, remb. frais déplacement 11.3 km à .30		3.39
Les Pétroles Irving,		

1803 litres huile chauff. à .369	M. Paroisse	758.18	
258 litres " " "	Garage	108.48	
465.1 " " "	Poste incen.	195.57	
2837.3 litres diésel à .276		1451.72	2,513.95
Denis Roger ltée, lame de charrue			923.04
Praxair, renouvellement de bail location bouteilles			180.05
Naviclub, achat radio mobile			541.29
Municipalité St-Raphaël, service incendie feu D. Blais			367.60
Emco Québec, pièce			75.01
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore			751.08
Publications CCH/FM, registre pour référendum			34.78
Métal L.P.L., tuyau pour ventilateur Garage			126.86
Garage J.G. Rémillard, ressort			11.39
Distribution Fortin Nadeau, lunette de sécurité			5.41
R.E.M., poulie + courroie 68.53, moteur électrique			
radiateur Poste chloration 78.96			147.49
T-Tracto, réparation niveleuse			602.48
Le Nettoyeur Magnymontois, nettoyage salopette			53.80
Dépanneur Ultra, essence camion incendie			115.31
Jocelyne Noël, entretien bureau			50.00
	<b>TOTAL:</b>		<b>\$29,937.41</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

## POINTS MUNICIPAUX

### AUTORISATION POUR CONSULTATION

L'inspecteur municipal et le secrétaire-trésorier aimeraient être autorisés par résolution à consulter des dossiers d'évaluation de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud aux locaux de la MRC de Montmagny, situés sur le chemin St-Louis.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
 APPUYE par monsieur Yves Laflamme,  
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud autorise l'inspecteur municipal et le secrétaire-trésorier à consulter, si besoin est, des dossiers d'évaluation concernant Saint-François de la Rivière du Sud aux locaux de la MRC de Montmagny.

### ADOPTION DU REGLEMENT 150-1996

L'automne dernier, la Municipalité a réaménagé un ponceau vis-à-vis de Ferme Parile inc. Au préalable, il y avait eu une entente qui était intervenue entre les deux parties. 70% du coût total des travaux était assumé par Ferme Parile inc. et 30% par la Municipalité. Egalement, il était convenu que le paiement du 70% serait étalé sur une période de deux ans et apparaîtrait sur le compte de taxes municipales. Un avis de motion en ce sens a été présenté à la séance du 4 novembre dernier.

### REGLEMENT NO 150-1996

Réaménagement d'un ponceau sur le lot P-88, 90, 91 et P-92 du chemin St-François Ouest.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a entendu la demande de Ferme Parile inc.;

ATTENDU QUE le contremaître de la Municipalité Gaston Garant est allé voir sur les lieux afin d'effectuer son propre constat de la situation;

ATTENDU QUE normalement la responsabilité de la Municipalité dans de tels cas se limite à l'égouttement du chemin public;

ATTENDU QUE l'égouttement du chemin public ici n'est pas mis en cause;

ATTENDU QU'après discussion au Conseil municipal une proposition d'entente est faite au propriétaire concerné soit: qu'il s'engage à payer 70% du coût total des travaux et que ceux-ci soient faits en régie municipale;

ATTENDU QUE le propriétaire visé accepte la proposition d'entente de la Municipalité;

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné à la séance du 4 novembre dernier;

EN CONSEQUENCE,

IL EST PROPOSE par monsieur Yves Laflamme,  
APPUYE par monsieur Pierre Jean,  
QUE le règlement suivant, portant le numéro 150-1996 est adopté.

#### Réaménagement d'un ponceau sur les lots P-88, 90, 91 et P-92

- 1- Le Conseil décrète que les travaux effectués sur les lots P-88, 90, 91 et P-92 du cadastre de la paroisse pour le réaménagement d'un ponceau seront exécutés en régie municipale.
- 2- Le Conseil décrète que le coût total des travaux sera réparti de la façon suivante:

70% à la charge de Ferme Parile inc	1,841.50
30% à la charge de la Municipalité	789.21
- 3- Le Conseil décrète que le propriétaire se verra imposer une taxe spéciale portant la mention "réaménagement d'un ponceau" et apparaissant sur le compte de taxe "Ferme Parile inc."
- 4- Le coût total des travaux s'élève à deux mille six cent trente dollars et soixante et onze sous. Cela comprend le sable brut, gravier brut, gravier 0-3/4, toile géotextile, tuyau en ciment, asphalte, transport, machinerie et temps.
- 5- Il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé chaque année sur le compte de taxes de Ferme Parile inc., une taxe spéciale appelée "réaménagement d'un ponceau règlement No 150-1996" un montant de neuf cent vingt dollars et soixante-quinze sous par année et cela pendant deux ans soit 1997 et 1998.
- 6- Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

#### AVIS DE MOTION

Un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement va être adopté lors d'une séance ultérieure pour changer la date de l'assemblée régulière du Conseil lors d'année électorale. Dorénavant, l'assemblée régulière du Conseil va se tenir le deuxième lundi suivant le jour du scrutin.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,  
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RESOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement va être adopté lors d'une séance ultérieure pour changer la date de l'assemblée régulière du Conseil lors d'année électorale. Dorénavant, l'assemblée régulière du Conseil va se tenir le deuxième lundi suivant le jour du scrutin.

### **PLAN D'EAU A MORIGEAU**

La Municipalité depuis qu'elle s'est portée acquéreur du barrage et des écluses à Morigeau contrôle la régularisation du débit d'eau de la rivière. Hors tout dernièrement, des patineurs se sont aventurés sur le plan d'eau pour pratiquer leur sport favori.

La Municipalité avise qu'elle décline toute responsabilité par rapport aux activités qui vont être pratiquées à cet endroit. D'ailleurs, des panneaux indicateurs vont être installés pour le signifier clairement.

### **ADOPTION DU REGLEMENT NO 151-1996**

A la séance du 4 novembre dernier, un avis de motion a été présenté à l'effet qu'un règlement serait adopté pour signifier que dorénavant tout contribuable qui désirera apporter des modifications à des infrastructures municipales à des fins personnelles (ex.: enlever trottoir, couper bordure de rue, réaménager ponceau etc...) devra assumer à 100% les coûts de la facture.

### **REGLEMENT NO 151-1996**

CONSIDERANT QU'un avis de motion a été donné à la séance régulière du lundi 04 novembre 1996 avec demande de dispense de lecture au secrétaire-trésorier, conformément à l'article 445 du code municipal;

CONSIDERANT QUE le contexte économique actuel exige que les administrateurs municipaux restreignent leurs dépenses au maximum;

CONSIDERANT QU'il y a une question d'équité et de justice dans cette décision du Conseil municipal;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Yves Laflamme,  
EN CONSEQUENCE, il est ordonné et décrété par règlement portant le numéro 151-1996 de ce Conseil ce qui suit:

#### **ARTICLE 1 TITRE**

Le présent règlement portera le titre "Règlement signifiant que lors d'une modification à une ou des infrastructures municipales à des fins personnelles, le coût des travaux sera 100% à la charge du requérant".

#### **ARTICLE 2 BUT**

Le présent règlement a pour but premièrement de rationaliser les dépenses de la Municipalité à son maximum et deuxièmement d'être équitable envers tout le monde car les utilisations à des fins personnelles ne doivent pas être assumées par l'ensemble des contribuables.

### ARTICLE 3 NOMENCLATURE

Pour des modifications à des infrastructures municipales à des fins personnelles, la Municipalité énumère les exemples suivants:

- 1- Enlever ou modifier un trottoir
- 2- Couper une bordure de rue pour modifier l'accès d'une entrée privée.
- 3- Réaménager un ponceau pour répondre à des exigences.
- 4- Déplacer des infrastructures municipales pour des fins personnelles.
- 5- Divers

### ARTICLE 4 COUT

Celui ou celle qui fera une demande de modification à une ou des infrastructures municipales à des fins d'utilisation personnelles devra premièrement obtenir l'autorisation de la Municipalité et deuxièmement assumer à 100% le coût des travaux.

### ARTICLE 5 REALISATION DES TRAVAUX

Le contribuable, après avoir obtenu l'autorisation de la Municipalité, pourra faire faire ses travaux par les employés municipaux ou encore par quelqu'un d'autre mais si c'est le cas, sous la supervision du contremaître de la Municipalité.

### ARTICLE 6 ENTREE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais légaux.

### NOMINATION DES SUBSTITUTS AU REPRESENTANT ET A LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHEQUE

Présentement, la responsable du bon fonctionnement de la Bibliothèque est madame Lucille Kirouac. Le règlement général du CRSBP demande de nommer un ou une substitut à la responsable en cas d'absence ou d'empêchement. Le groupe de bénévoles de la Bibliothèque s'est réuni et suggère à la Municipalité de nommer madame Renée Legault en tant qu'adjoindte à madame Kirouac.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Pierre Jean,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud nomme madame Renée Legault en tant que substitut à la responsable de la Bibliothèque du Rocher madame Lucille Kirouac en cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci.

Présentement, le représentant de la Municipalité pour la Bibliothèque du Rocher est le conseiller monsieur Norbert Morin. En cas d'absence ou d'empêchement, il faudrait également nommer un substitut.

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Réjean Cloutier en tant que substitut au représentant actuel de la Municipalité pour la Bibliothèque du Rocher, monsieur Norbert Morin, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci.

## **REGLEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE**

Le secrétaire-trésorier remet aux élus une copie du règlement de la Bibliothèque du Rocher.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud entérine pleinement la réglementation mise en place à la Bibliothèque du Rocher par les bénévoles y oeuvrant.

## **MODALITES D'ACCES A INTERNET**

Le secrétaire-trésorier remet aux élus les modalités d'accès au site internet de la Bibliothèque du Rocher.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est d'accord avec les modalités d'accès au site internet mises de l'avant par le groupe de bénévoles y oeuvrant.

## **COURS DE FORMATION**

L'UMRCQ va présenter un cours qui va s'intituler "La gestion des relations interpersonnelles dans les municipalités". Comment communiquer de façon encore plus efficace. C'est une formation d'une journée, destinée aux élus et aux gestionnaires soucieux d'améliorer leur performance en matière de communication interpersonnelle. Le cours va se donner à Montmagny le 11 janvier et le 11 mars 1997. Le coût: \$165.23 taxes incluses.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est d'accord pour envoyer un ou des élus ou encore du personnel administratif pour suivre ce cours en matière de communication interpersonnelle qui aura lieu à Montmagny le 11 janvier et le 11 mars prochain.

Que les intéressés contactent le secrétaire-trésorier le plus tôt possible pour fin d'inscription.

## **ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LE SERVICE INCENDIE**

Actuellement, il existe une entente intermunicipale en matière de protection incendie avec la Municipalité de St-Raphaël. Elle date de 1989. Cette entente dit grosso modo que lors d'un feu à St-François (vice-versa à St-Raphaël) le service de protection incendie de la Municipalité peut faire appel à Saint-Raphaël pour obtenir de l'aide. L'équipement fourni par St-Raphaël est gratuit (camion-pompe, camion citerne, etc...) Seulement le temps de travail des pompiers et le remplissage des bonbonnes d'oxygène sont payés.

La Municipalité de St-François serait intéressée à une formule semblable avec la municipalité de St-Vallier et la municipalité de St-Michel. Le secrétaire-trésorier a contacté les secrétaires des municipalités visées. Ces dernières vont en parler à la séance de conseil à leurs élus. Le dossier suit son cours.

## **COMITE CONSULTATIF D'URBANISME**

Présentement, le comité consultatif d'urbanisme de St-François de la Rivière du Sud est composé de cinq membres.

Madame Carmen Boulet  
Monsieur Léopold Lapointe  
Monsieur Pierre Jean  
Monsieur Jacques Théberge  
Monsieur Henri Boulet

Monsieur Henri Boulet a signifié qu'il quittait le comité consultatif d'urbanisme. Il va falloir trouver un ou une remplaçant(e) pour combler la vacance.

## **COMITE D'EMBELLISSEMENT**

Monsieur Joseph-Aimé Blais était le représentant du Conseil municipal sur le comité d'embellissement de la Municipalité. Monsieur Blais n'étant plus conseiller, le Conseil doit nommer quelqu'un d'autre pour le représenter au sein de ce comité.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,  
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Yves Laflamme pour le représenter au sein du comité d'embellissement de la Municipalité.

QUE cette nomination soit immédiate.

## **VARIA**

Une demande est faite à la Municipalité pour installer quelques bancs dont pourraient profiter les patineurs du plan d'eau à Morigeau. La Municipalité acquiesce à cette demande et sous peu quelques bancs seront installés.

## **PERIODE DE QUESTIONS**

Dans le cadre de l'assainissement des eaux, il y a des questions sur le choix du site pour l'emplacement des étangs aérés et le coût engendré. Monsieur le Maire étant absent et étant la personne la plus habilitée à répondre à ces questions, monsieur le maire suppléant avise le contribuable, que monsieur le Maire y répondra dès son retour.

Une personne présente dans l'assistance souligne la réussite de monsieur Germain Lamonde, natif de St-François, dans le domaine de la fibre optique.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud est fier de souligner la réussite d'un des enfants de la paroisse, en l'occurrence monsieur Germain Lamonde (fils de M. Gonzague Lamonde), dans le domaine de la fibre optique.

Se tiendra à Montmagny les 22 et 23 février prochain deux jours de formation sur les rôles et responsabilité de l'élu municipal. Les personnes intéressées à y participer devront aviser le secrétaire-trésorier.

## CORRESPONDANCE

Le ministère des Affaires municipales avise que la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 1997 est:

Proportion médiane: 101%  
Facteur comparatif: 0.99

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,  
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,  
ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers vingt et une heures et trente minutes.

Adopté unanimement

Norbert Morin, maire suppléant  
Yves Laflamme, sec.-trés.

## BUDGET 1997

	BUDGET 1996	BUDGET 1997	ECART
	\$	\$	\$
<b>REVENUS</b>			
Taxe foncière générale 0.78	424 400	442 113	+ 17 713
Police Réforme-Ryan 0.105	58 600	59 515	+ 915
Voirie Réforme-Ryan 0.205	114 500	116 196	+ 1 696
Police Bouchard 0.08		45 345	+ 45 345
Voirie Bouchard 0.045		25 506	+ 25 506
TVQ Bouchard 0.03		17 004	+ 17 004
Protection incendie 0.06	43 000	43 000	-
Compensation service aqueduc	92 150	93 824	+ 1 674
Compensation service égout	13 200	13 362	+ 162
Compensation service enlèvement vidanges	33 600	35 700	+ 2 100
Compensation éclairage public	10 600	10 740	+ 140
Aménagement ponceau	726	726	-
Aménagement berges Rivière du Sud	3 231	0	- 3 231
Ramassage neige	875	2 950	+ 2 075
Aménagement ponceau		921	+ 921
Compensation Ecole	4 500	4 500	-
Compensation télécom. et électricité	53 075	50 981	- 2 094
Compensation taxes chemin de fer	300	300	-
Services rendus aux organismes	7 500	4 000	- 3 500
Maison Paroisse, loyers	18 333	17 053	- 1 280
Pavillon P.-L. Bédard, loyers	15 792	15 900	+ 108
Location équipement divers	1 500	2 000	+ 500
Location équipement bureau	2 000	2 000	-
Raccordement au réseau d'aqueduc	500	500	-
Photocopies, fax	250	250	-
Vente de matériel	500	750	+ 250
Permis municipaux	1 100	1 250	+ 150
Droit de mutation	3 000	4 000	+ 1 000
Intérêts sur arrérage de taxes	1 000	1 500	+ 500
Intérêts sur placement	5 000	5 000	-
Vente terrains résidentiels	10 000	-	- 10 000
Journal L'écho (remb. frais poste)	720	500	- 220
Autres divers	3 800	-	- 3 800
Appropriation de surplus	32 519	-	- 32 519
Contrat déneigement Route 228	10 340	10 340	-
Chemins municipaux	10 000	-	- 10 000
Compensation voirie	92 172	78 831	- 13 341
Loisirs et Culture	34 138	-	- 34 138
<b>TOTAL DES REVENUS:</b>	<b>1 102 921</b>	<b>1 106 557</b>	<b>+ 3 636</b>

	BUDGET 1996	BUDGET 1997	ECART
	\$	\$	\$

## DEPENSES

### ADMINISTRATION

Législation-administration	83 868	86 557	+ 2 689
Cour municipale coût fixe	940	940	-
Cour municipale coûts variables	500	500	-
Frais de poste	2 500	3 000	+ 500
Téléphone et interurbains bureau	4 800	4 000	- 800
Publicité-information	2 400	1 500	- 900
Frais de congrès	850	800	- 50
Frais de Formation	50	250	+ 200
Service arpenteur	6 000	6 000	-
Service juridique	6 000	6 000	-
Vérification	3 000	3 000	-
Contrat service informatique	2 200	2 350	+ 150
Mutations	300	400	+ 100
Service architecte		1 000	+ 1 000
Mise à jour codes municipaux	400	600	+ 200
Assurances feu, responsabilité	19 400	19 400	-
Commission Santé, Sécurité au travail	5 000	5 400	+ 400
Entretien du photocopieur	3 000	3 000	-
Ameublement de bureau	2 000	500	- 1 500
Fourniture de bureau	3 800	4 500	+ 700
Divers	5 000	1 131	- 3 869
Quote-part M.R.C.-administration	7 891	2 710	- 5 181
Contribution journal l'Echo	4 000	4 000	-
Remb. taxes années antérieures		500	+ 500
Entretien Maison Paroisse	13 700	13 500	- 200
Entretien Pavillon Bédard	2 350	1 800	- 550
Entretien annexe Maison Paroisse	250	250	-
Entretien Atelier	300	300	-
Enseigne Quatre-Chemins	300	350	+ 50
Rémunération officiers d'élection	2 400	1 200	+ 1 200
Publicité-information	600	300	- 300
Fourniture de bureau pour élection	200	100	- 100
Quote-part M.R.C.-évaluation	21 397	25 350	+ 3 953
<b>Total:</b>	<b>205 396</b>	<b>201 188</b>	<b>- 4 208</b>

	BUDGET 1996	BUDGET 1997	ECART
	\$	\$	\$

### SECURITE PUBLIQUE

Service Sûreté du Québec	56 546	97 053	+ 40 507
Administration	10 900	15 300	+ 4 400
Téléphone radio-communication	3 000	2 500	- 500
Frais de formation	1 200	1 200	-
Assurances	1 000	1 000	-
Immatriculation des camions	800	810	+ 10
Location équipement incendie	3 500	6 000	+ 2 500
Entretien équipements et véhicules	6 000	6 000	-
Entretien Poste incendie	1 000	1 000	-
Borne-fontaine	1 000	1 000	-

Essence & diésel	1 000	1 000	-
Huile chauffage Poste incendie	1 000	1 000	-
Matériel divers	1 000	2 500	+ 1 500
Vêtements, chaussures et accessoires	1 600	1 000	- 600
Electricité Poste incendie	500	500	-
Divers	200	200	-
<b>Total:</b>	<b>90 246</b>	<b>138 063</b>	<b>+ 47 817</b>

### TRANSPORT (VOIRIE)

Administration	79 550	46 550	- 33 000
Droit de passage rivière		150	+ 150
Service scientifique et génie	5 000	3 000	- 2 000
Maintenance générale		2 000	+ 2 000
Immatriculation des véhicules	100	600	+ 500
Fauchage des chemins	4 000	3 000	- 1 000
Location machinerie	600	3 000	+ 2 400
Signalisation	1 000	2 000	+ 1 000
Entretien chemins, rues, ponceaux	2 000	3 000	+ 1 000
Entretien réparation machinerie	14 500	13 000	- 1 500
Trottoirs	1 500	500	- 1 000
Lignage de rues	1 500	1 000	- 500
Gravier, sable, ciment	15 000	5 000	- 10 000
Asphalte		15 000	+ 15 000
Essence machinerie	2 500	2 500	-
Pièces et accessoires	2 500	7 000	+ 4 500
Divers	200	200	-
<b>Total:</b>	<b>129 950</b>	<b>107 500</b>	<b>- 22 450</b>

<b>BUDGET 1996</b>	<b>BUDGET 1997</b>	<b>ECART</b>
\$	\$	\$

### TRANSPORT (DENEIGEMENT)

Administration	62 500	62 400	- 100
Téléphone et interurbains	1 200	1 600	+ 400
Maintenance générale		1 000	+ 1 000
Enregistrement des véhicules	5 000	4 500	- 500
Service location nettoyage salopettes		750	+ 750
Sani mobile		150	+ 150
Entretien, réparation des véhicules	35 600	29 600	- 6 000
Entretien du Garage	800	800	-
Sable et sel	9 000	9 000	-
Essence diésel	15 000	15 000	-
Huile à chauffage	500	800	+ 300
Bois de chauffage	1 200	1 200	-
Pièces et accessoires	200	500	+ 300
Electricité Garage	1 600	2 000	+ 400
Trousse premiers soins		50	+ 50
Réclamation pour dommages	1 000	1 000	-
Contrat déneigement rue du Rocher	800	800	-
Contrat déneigement rue du barrage		500	+ 500
Ramassage neige (secteur village)		4 500	+ 4 500
Divers	500	-	- 500
<b>Total:</b>	<b>134 900</b>	<b>136 150</b>	<b>+ 1 250</b>

Eclairage public	7 000	6 000	- 1 000
Entretien réseau d'éclairage	12 000	3 000	- 9 000
<b>Total TRANSPORT:</b>	<b>283 850</b>	<b>252 650</b>	<b>- 31 200</b>

#### HYGIENE DU MILIEU

Scientifique et génie	2 000	2 000	-
Honoraires préposé chloration	1 500	1 500	-
Analyses échantillons d'eau	1 000	1 000	-
Entretien réseau aqueduc	5 000	5 000	-
Poste de chloration	500	500	-
Barrage-réservoir		100	+ 100
Produit chimique (chlore)	7 800	9 000	+ 1 200
Pièces et accessoires (aqueduc)	2 000	2 000	-
Electricité Poste chloration	1 200	1 200	-
Entretien réseau égout	1 000	1 000	-
Pièces et accessoires (égout)	2 000	1 000	- 1 000
Contrat enlèvement vidanges	25 300	25 300	-
Site d'enfouissement	10 410	10 450	+ 40
<b>Total:</b>	<b>59 710</b>	<b>60 050</b>	<b>+ 340</b>

	<b>BUDGET 1996</b>	<b>BUDGET 1997</b>	<b>ECART</b>
	\$	\$	\$

#### URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Scientifique et génie	100	100	-
Honoraires inspecteur municipal	15 600	15 600	-
Mise à jour règlement d'urbanisme	100	100	-
Quote-part M.R.C.-urbanisme	14 128	16 539	+ 2 411
Solide	4 618	-	- 4 618
Divers		28 000	+ 28 000
Comité d'embellissement	7 500	9 500	+ 2 000
Contribution déficit H.L.M.	10 400	11 525	+ 1 125
<b>Total:</b>	<b>52 446</b>	<b>81 364</b>	<b>+ 28 918</b>

#### LOISIRS ET CULTURE

Contrat informatique COBA		650	+ 650
Entretien Bibliothèque du Rocher	200	200	-
Cotisation au C.R.S.B.P.	4 520	4 500	- 20
Contribution Bibliothèque du Rocher	3 305	3 355	+ 50
Contribution Soc. Conservation Patrimoine		1 500	+ 1 500
Entretien Chalet (Club VTT)	1 000	800	- 200
Divers	5 000	5 000	-
Contribution Loisirs St-François	45 000	50 000	+ 5 000
Remboursement activités loisirs		500	+ 500
<b>Total:</b>	<b>59 025</b>	<b>66 505</b>	<b>+ 7 480</b>

## AUTRES DEPENSES

### FRAIS DE FINANCEMENT

Capital Prot. incendie règ. 81	3 120	3 120	-	-
Intérêts Prot. incendie règ. 81	530	265	-	265
Capital emprunt règlement 132-1994	9 447	9 447	-	-
Intérêts emprunt règlement 132-1994	3 732	2 997	-	735
Capital service aqueduc	14 000	15 000	+	1 000
Intérêts service aqueduc	8 033	6 709	-	1 324
Capital SQAE		1 000	+	1 000
Intérêts SQAE		250	+	250
Capital emprunt règlement 133-1994	13 000	14 100	+	1 100
Intérêts emprunt règlement 133-1994	1 016	2 284	+	1 268
Capital emprunt règ. 117	28 000	27 000	-	1 000
Intérêts emprunt règ. 117	42 414	39 818	-	2 596
Frais bancaires	24	180	+	156
<b>Total:</b>	<b>123 316</b>	<b>122 170</b>	<b>-</b>	<b>1 146</b>

<b>BUDGET 1996</b>	<b>BUDGET 1997</b>	<b>ECART</b>
\$	\$	\$

### IMMOBILISATION A MEME LES REVENUS

Chemins, rues, montées, terrains	130 000	117 135	-	12 865
Service déneigement	4 000	4 000	-	-
Voirie	25 500	15 000	-	10 500
Aqueduc-égout	25 000	5 000	-	20 000
Protection incendie	9 000	5 000	-	4 000
Loisirs	12 000	15 000	+	3 000
Administration	11 000	11 000	-	-
Maison Paroisse (plan quinquennal)	12 432	12 432	-	-
<b>Total:</b>	<b>228 932</b>	<b>184 567</b>	<b>-</b>	<b>44 365</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES:</b>	<b>1 102 921</b>	<b>1 106 557</b>	<b>+</b>	<b>3 636</b>
----------------------------	------------------	------------------	----------	--------------

Evaluation imposable total 1997 \$56 681 100  
Proportion médiane 101  
Facteur comparatif .99



**BOULANGER DOLAN DENAULT**  
NOTAIRES & CONSEILIERS JURIDIQUES

M<sup>r</sup> MARC BOULANGER  
Notaire

70, rue de l'Anse, Montmagny (Québec), G5V 1G8 • (418) 248-1414 • Téléc.: 248-8944

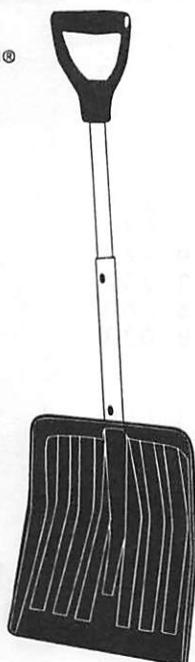


*La Maison Funéraire Laurent Normand inc.*

Pierre Normand T.D.L.  
Président

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1  
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621

**CARANT**<sup>®</sup>  
★★★★★



*Pour un hiver sans problème,  
assurez-vous d'avoir en tout temps,  
votre pelle Garant !*

- Manche tubulaire en aluminium anodisé aussi résistant que l'acier, mais beaucoup plus léger.
- Démontable pour faciliter le rangement dans le coffre de votre automobile.
- Manche ajustable de trois longueurs différentes: 21" (53 cm), 29" (74 cm) et 37" (94 cm).
- Lame de 14" (36 cm) en poly
- Poignée en poly



## LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

À vendre: Une carabine Winchester calibre 30-07, 6 coups, 6 ans d'usage (achetée neuve). Une carabine Winchester calibre 22, 1 coup.  
Yvon Buteau 259-7565

À vendre: Chasse-neige 10 forces, 32 po. large, usagée mais en très bon état.  
Léopold Lapointe 259-7840

À vendre: Game Boy avec plusieurs accessoires et deux cartouches de jeux pour seulement 90\$.  
Pour renseignement: demander Steve au 259-7370 après 16h30

Tous ceux et celles qui ont des "petites annonces" à nous communiquer,

appelez Jocelyne Roy à 259-2114  
ou envoyez à  
C.P. 321, St-François, Montmagny - G0R 3A0

### Les Équipements de Ferme

JEAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François  
Cté Montmagny, G0R 3A0

Tél.: 259-7289



Fenêtres Montmagny Inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny, (Québec) G0R 3A0  
Bur.: (418) 259-7763 Qué.: (418) 692-0659  
Fax: (418) 259-7236 Mtl.: (514) 848-7174

# Obonsoins

**Pierre Martin**

534, Ch. St-François O.  
St-François - G0R 3A0  
TÉL.: 259-7728

## «OBONSOINS» vous connaissez?

C'est le nom de la nouvelle bannière regroupant plus d'une centaine de pharmacies dont votre pharmacien Pierre Martin.

Ce changement de nom, de logo et de couleur que va-t-il apporter de nouveau pour vous les clients? Au fil des mois, vous pourrez constater les améliorations suivantes:

- des prix plus compétitifs dans nos circulaires et en pharmacie.
- des promotions avantageuses lors du développement des photos.
- une marque exclusive de produits équivalents aux marques nationales mais à moindre coût.
- un service toujours professionnel avec de nouveaux programmes d'information et d'aide aux patients. Ex.: fiches conseils, service de récupération des médicaments périmés, service de pagette au partenaire de la future maman.

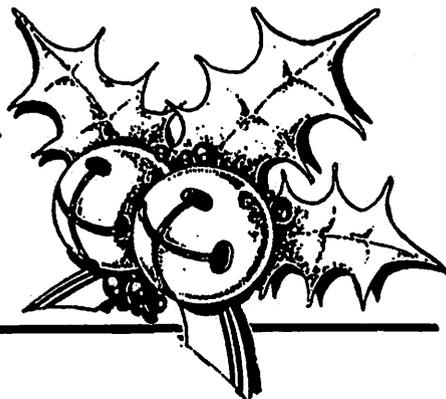
Une résolution pour 1997: confiez donc votre santé «Obonsoins» de Pierre Martin.

PIERRE MARTIN  
pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h  
Mar. Mer. Jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h  
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

**LIVRAISON GRATUITE**

# JOYEUX NOËL



La Caisse Populaire  
de St-François de  
Montmagny

Siège social  
526, chemin St-François  
Ouest  
Saint-François (Québec)  
GOR 3AO  
Téléphone: (418) 259-7786  
Fax: (418) 259-7787  
LÉON JALBERT  
DIRECTEUR

*La direction et le personnel  
de votre Caisse Populaire  
souhaitent à tous ses membres  
de très Joyeuses Fêtes.*

*Desjardins l'incroyable force de la coopération*